

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil d'administration de Swiss bowling (SB) du 04.04.2018 à Regensdorf

Lieu : Restaurant Furtpärkli, Wehntalerstrasse 202, Regensdorf

Présent :	Florian Mathys	FM	Président SB
	Joel Lienthard	JL	Vice-Président SB
	Luciano Fiorani	LF	Président sportif de SB
	Mario Ancarani	MA	Vice-Président sportif de SB
	Charles Sprecher	CS	Trésorier de SB
	Gabriel Fuentes	GF	Responsable licences de mutations de SB

Mots de bienvenue

2. Procès-verbal de la dernière assemblée du 14.03.2018

Le dernier procès-verbal doit toujours être approuvé.

3. Résumé Florian EYC

Discussion autour du déroulement de l'European Youth Challenge. Traitement des mails des parents. Un communiqué est actuellement rédigé par Florian Mathys.

4. Assemblée élargie des présidents

Une assemblée élargie des présidents va être convoquée. Celle-ci aura lieu le 19.05.2018 à la Maison du sport de Grauholz ou à l'hôtel Comfort d'Egerkingen à 10h00. Les sujets à traiter seront communiqués aux présidents des sports. L'ordre du jour sera déterminé par les Président/Vice-Président sportifs et envoyé. Florian Mathys sera en charge de la réservation des locaux.

5. Entraînement des juniors

Les entraînements de l'équipe nationale junior auront lieu à l'avenir à Spiez. Ceux-ci se tiendront une fois toutes les 4 à 5 semaines à Spiez. Les détails restent à définir.

6. Entraîneur national

Rick Vogelsang ne sera plus responsable de l'entraînement des juniors.

7. Ajustement de la liste HDC

Le Conseil a rejeté la proposition de la commission sportive. Il est favorable à une mise à jour plus régulière de la liste HDC cependant, elle ne pourra être revue qu'à la hausse. Cela signifie que si un joueur joue moins bien, il ne reçoit plus de HDC, mais conserve le même nombre de points HDC. En cas de correction à la hausse, c'est-à-dire que si un joueur joue mieux, le HDC est recalculé et ajusté en conséquence.

8. Divers

Aucun autre point abordé.

Prochaine assemblée le 12.05.2018 à 19h00

Fin de l'assemblée : 22h15.

Responsable du procès-verbal : Gabriel Fuentes

Procès-verbal rédigé en allemand et en français, en cas de litige, la version originale en allemand fera foi.